

PROVINCE DE QUÉBEC
Village de Price

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal du Village de Price, tenue à l'Hôtel-de-ville de Price, le lundi 3 février 2020 à 20h00 heures.

Présences :

1- Nancy Banville	4- Michel Imbeault
2- Marie-Renée Savard	5- Mathieu Gagné
3- Ghislain Michaud	6- Lise Lévesque

Formant quorum sous la présidence de M. Bruno Paradis, maire.
M. Martin Normand, directeur général est aussi présent.

1. Mot de bienvenue

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2020-02-18

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté.

3. ADMINISTRATION

3.1 Procès-verbal

2020-02-19

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement que le procès-verbal du 13 janvier 2020, soit adopté, avec correction à l'article 4 du règlement 2020-382.

Adopté

3.2 Lecture et adoption des comptes à payer

2020-02-20

Il est proposé par Mathieu Lajoie-Gagné appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

CHÈQUES NO 9462 À 9499	68 607.76\$
PRÉLÈVEMENTS NO 3020 À 3035	28 860.66\$
SALAIRES ÉLUS (Janvier)	3 473.83\$
SALAIRES INCENDIE (29 Déc. AU 25 Janv.)	4 361.25\$
SALAIRES EMPLOYÉS (29 Déc. Au 25 Janv.)	25 079.54\$
TOTAL	130 383.04\$

Adopté

3.3 États financiers au 31 janvier 2020

Les états financiers au 31 janvier 2020 ont été déposés aux élus par le directeur général.

3.4 Présentation et approbation de l'état des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales

2020-02-21

Considérant le rapport de la direction générale en date du 3 février 2020;

Il est proposé par Marie-Renée Savard appuyé par Ghislain Michaud et résolu à l'unanimité des conseillers;

D'approuver l'état préparé par le directeur général et soumis au conseil municipal en regard des personnes endettées pour taxes municipales et/ou scolaires envers la municipalité, le tout en conformité avec l'article 1022 du code municipal (L.R.Q., chapitre C-27.1)
De faire parvenir un avis enregistré à tous les contribuables ayant des taxes municipales dues pour l'année 2018.

3.5 Transmission à la MRC de La Mitis de l'état des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes

2020-02-22

Considérant le rapport de la direction générale en date du 3 février 2020;

Il est proposé par Mathieu Lajoie-Gagné appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des conseillers;

Conformément à l'article 1023 du Code municipal (L.R.Q., chapitre C-27.1) de transmettre avant le vingtième jour du mois de mars 2020 au bureau de la municipalité régionale de comté l'état des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement de taxes municipales et/ou scolaires. Toutefois, le secrétaire-trésorier est autorisé à soustraire de la présente liste tout immeuble dont le propriétaire aura acquitté la totalité des sommes dues pour l'année 2018 sous forme de chèque certifié ou en monnaie légale et fait une entente de paiement par chèques postdatés déposés au bureau municipal couvrant la totalité des sommes dues pour l'année 2019 et ce, avant le 18 mars 2020 à 12h.

3.6 Gala persévérance scolaire / Don de 50\$

2020-02-23

Il est proposé par Mathieu Lajoie-Gagné, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement de verser à COSMOSS de la Mitis, pour le Gala de la persévérance scolaire, la somme de 50,\$ afin de contribuer au succès du gala.

Adopté

3.7 Harmonie du Mistral / Don de 100\$

2020-02-24

Il est proposé par Mathieu Lajoie-Gagné, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement de verser à l'Harmonie du Mistral, la somme de 100,\$ à titre d'aide financière pour leurs activités.

Adopté.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Croix-Rouge

2020-02-25

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des conseillers de signer une entente de services d'aide aux sinistrés avec la Croix-Rouge au montant de 297.67\$ (1751 hab. X 0.17\$).

Adopté

4.2 Engagements pompiers volontaires

2020-02-26

Considérant les recommandations de M. Mario Chouinard, directeur des opérations du service incendie ;

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager les personnes suivantes à titre de pompier volontaire pour le service d'incendie de la région de Price :

M. Tommy Roy
M. Tommy Ouellet
M. Kevin Gagnon
M. Jason Roy

Adopté

4.3 Engagements premiers répondants

2020-02-27

Considérant les recommandations de M. Mario Chouinard, directeur des opérations du service incendie ;

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager les personnes suivantes à titre de premier répondant pour le service d'incendie de la région de Price :

Mme. Catherine Sénéchal
M. Michael Synett

Adopté

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1 Décompte progressif #1 / Pavages Laurentiens

2020-02-28

Il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des conseillers de faire le paiement du décompte progressif #1 à Pavages Laurentiens-Sintra BML pour le projet de réfection de la rue Ste-Anne au montant de 68 057.88\$ incluant les taxes, le tout tel que recommandé par Natan Hazel, ingénieur à la MRC de la Mitis

Adopté

5.2 Reddition / PAARRM 2019

2020-02-29

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers ;

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 51 543\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté

5.3 Demande de subvention pour la réfection des rues

2020-02-30

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Village de Price projette effectuer des travaux pour l'amélioration de son réseau routier municipal en 2020 afin de restaurer l'état de la chaussée des chemins municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE les besoins les plus urgents consistent à refaire le pavage sur toute la rue du Syndicat ;

CONSIDÉRANT QU' une évaluation du coût des travaux est annexée à la résolution ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement de présenter une demande d'aide financière à monsieur Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia pour l'obtention d'une contribution dans le cadre du programme "*Projet particuliers d'amélioration par circonscription électorale*" (PPA-CE).

Adopté

5.4 Offre de service Écho-Tech / Mesure des boues étangs aérés

2020-02-31

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Mathieu Lajoie-Gagné et résolu unanimement d'autoriser la compagnie Echo-Tech H2O à prendre une mesure des accumulations de boues dans l'étang #1, selon le règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU), au tarif de 1 210\$ avant taxes.

Adopté

5.5 Demande au MTQ / route 234

2020-02-32

Il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Mathieu Lajoie-Gagné et résolu unanimement de faire une demande à la direction régionale du Ministère des Transports pour exécutés des travaux de réparations de la route 234 dans le Village de Price.

Adopté

6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6.1 Paiement facture Hydro-Québec

2020-02-33

Il est proposé par Ghislain Michaud appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité de faire le paiement de la facture d'Hydro-Québec #762777 pour le prolongement de la ligne électrique aérienne d'arrière-lot dans le secteur de la future caserne et du lave-auto (rue William-Evan-Price). Les surplus accumulés généraux seront affectés du montant de la facture, soit 2 676\$ avant les taxes.

Adopté

7. LOISIRS ET CULTURE

Aucun point

8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DIVERS

- 8.1** Avis de motion est donné par Lise Lévesque afin de féliciter le Club des Bons Amis pour la fête hivernale 2020 et son franc succès.

2020-02-34

9. Levée de l'assemblée :

Lise Lévesque propose la levée de l'assemblée à 20h30.

Maire

Directeur général

Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Bruno Paradis, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Bruno Paradis, maire